



académie
Créteil

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-de-Marne



**PÔLE
CLIMAT SCOLAIRE**

**Proviseur vie
scolaire –
Conseiller de
prévention**

Affaire suivie par
Jean-Antoine CALISTI

Téléphone
01 45 17 60 89

**Chargée de mission
1^{er} degré**

Affaire suivie par
Magali NAVARRO

Téléphone
01 45 17 60 18

Télécopie
01 45 17 62 90

Mél.
Ce.94pvs
@ac-creteil.fr

**Immeuble le Saint-
Simon
68, av. du général
de Gaulle
94011 Créteil cedex**

Créteil, le 22 septembre 2015

L'Inspectrice d'académie
directrice académique des services de
l'éducation nationale du Val-de-Marne

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements

Mesdames et messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

Mesdames les directrices et messieurs les
directeurs d'école

Objet : Prévenir les pratiques dangereuses communément appelées « Jeux dangereux »

Références :

- Page ÉDUSCOL
<http://eduscol.education.fr/cid47712/jeux-dangereux-pratiques-violentes.html>
- "Apprendre à porter secours" 1^{er} degré
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/31/0/APS_brochure2006_116310.pdf
- Prévention et lutte contre le harcèlement à l'École : [Circulaire n° 2013-100 du 13-8-2013 / circulaire n° 2013-154 du 26-9-2013](http://www.education.fr/cid72752/prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement.html)
- "Mobilisons-nous sur le harcèlement" édition 2014-2015.
<http://eduscol.education.fr/cid72752/prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement.html>
- Circulaire départementale CESC
http://www.ia94.ac-creteil.fr/circulaires/circulaire_cesc_RS2014.pdf

Mesdames, messieurs,

Refuser les conduites à risques, empêcher toute forme de violence, dire « non au harcèlement », contribuent à l'amélioration du climat scolaire et du bien-être de tous.

Parmi ces pratiques, celles dites des « Jeux dangereux » sont encore prégnantes. Les jeux de non-oxygénation -le « jeu du foulard », le « rêve bleu », ...- le plus-souvent pratiqués au collège mais également en école élémentaire et en maternelle, peuvent avoir des conséquences dramatiques et entraîner des lésions cérébrales irréversibles ou voire la mort.

Les jeux d'agression intentionnels ou contraints, les jeux de défi peuvent, outre les dommages corporels graves produits, être à l'origine de phobie scolaire ou d'obsessions suicidaires, avec parfois des passages à l'acte. Nombre de ces pratiques s'apparentent à du harcèlement.

Afin de sensibiliser tous les acteurs de la communauté éducative à ces phénomènes qui mettent en danger nos élèves, je vous invite à consulter la page Éduscol : <http://eduscol.education.fr/cid47712/jeux-dangereux-pratiques-violentes.html>
On y trouve au travers des documents de très nombreux conseils, informations, liens et contacts.

J'attire particulièrement votre attention sur le [Guide d'intervention en milieu scolaire "Jeux dangereux et pratiques violentes" \(MEN-Sceren, 2011\)](#), dans lequel vous trouverez les différents types de « jeux », leurs origines, leurs conséquences, la manière d'en repérer les signes et de les prendre en charge.

Pour prévenir ces pratiques au sein de vos établissements, l'ensemble des pistes envisageables pourra être exploré.



2

Dans le second degré, cette question pourra être évoquée en CESC. Les infirmières scolaires formées en ce sens vous seront d'un appui précieux. Les EMS ou encore les référents police-école peuvent aussi vous donner des informations et vous accompagner dans la mise en œuvre de vos actions.

Dans le premier degré, chaque élève pourra être sensibilisé à ce phénomène et à ses conséquences, par l'intermédiaire de l'enseignement « apprendre à porter secours », qui fait partie du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/31/0/APS_brochure2006_116310.pdf

Le concours "[Mobilisons-nous sur le harcèlement](#)" édition 2015-2016, qui participe au renforcement de l'estime de soi, doit permettre aux enseignants de sensibiliser les élèves petits et grands à ces pratiques.

D'autre part, deux associations agréées au niveau national proposent des ressources et des interventions :

- l'APEAS: http://www.jeudufoulard.com/html-fr/jeu_f_fr.html ;
http://www.jeudufoulard.com/pdf/br_apeas.pdf
- SOS benjamin http://www.jeuxdangereux.fr/accueil_019.htm

Enfin, lors d'une réunion de district, l'inspecteur de l'éducation nationale et les chefs d'établissements pourront partager les différentes expériences et informer le référent CESC des initiatives qui auront été mises en place.

Pour la santé, la sécurité et le bien-être de nos élèves, je sais que je peux compter sur votre implication,

Elisabeth LAPORTE